

7°. Qu'une somme de £ 25 soit allouée à Mr. le Curé de Sorel pour encourager l'établissement d'une école Anglaise dans le Bourg de William-Henry.

8°. Qu'une somme de £ 25 soit accordée à Mr. le Curé de la Petite Nation pour la bâtisse de la Chapelle de Grandville.

9°. Qu'une somme de £ 25 soit donnée à Mgr. le Coadjuteur pour l'impression d'un petit manuel de controverse et de prières en Français.

10°. Qu'une somme de £ 17 soit donnée au collège de St. Hyacinthe.

11°. Qu'une somme de £ 36.2 soit donnée pour aider la bâtisse du Séminaire de Nicolet.

12°. Que de ce jour et à l'avenir le plunitif ne sera signé que par le Président ou Vice-Président et le Secrétaire.

13°. Que Mgr. le Président soit autorisé à charger deux ou trois Membres de la Société, de rediger un extrait des règles en vigueur de la Société

Mgr. le Président profite de l'occasion de ce Bureau pour avertir Messrs. les Procureurs et les membres de la société que l'assemblée ordinaire aura lieu, amoins d'avis contraire, tous les ans le mercredi le plus près du 1 septembre.

Mgr. le Président ayant exhibé les réponses à sa circulaire proposant l'élection de douze Procureurs pour les six années suivantes, il en résulte que Messrs. Ant. Bedard, Deguise, Perras, Cadieux, Lamotte, Demers, Desjardins, Rabby, Manseau, Gaulin, Boucher, et Cooke sont élus Procureurs ; et que les douze qui ont réunis plus de suffrages après eux sont Messrs. Kelly, Rimbault, Viau, Dénéchaud, Girouard, J. B. Paquin, Migneau, P. Bourget, Al. Le François, Lacasse, J. Frs. Gagnon, Ml. Amiot.

FAIT et passé au Presbytère des Trois-Rivières, les jour et an que dessus et signé au Plunitif, lecture faite.

✠ BERN. CL. EV. DE QUEBEC, Président.

THOMS. COOKE Ptre. Secrétaire.

COMPTE détaillé de la dépense de la Société pendant l'année 1829.

Don à Mr. Coyteux - - - - -	£ 25. 0. 0
Pour le séminaire de Nicolet - - - - -	£ 14. 12. 1
Pour la tenue du Bureau - - - - -	£ 25. 0. 0
Pour Mr. le Missionnaire de Percé - - - - -	£ 15. 0. 0

£ 89. 12. 1